

Détail de la réunion					
Date	05/01/2023		Nombre total de votants	7 présents	
Heure prévue	17h30				
Heure effective	17h40		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	20h00				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			2H20		
Type de réunions	CG		X		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Charlotte PEIFFER représente Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	Abs
Salomon AGBOGAN	Abs	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	X
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs		
Edwige TCHODIE	Abs	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Folly KUEVIDJIN	X	Jean-Christophe BEGUE	X		
Aïssatou BARRY	Abs excusée	Laurent THOMAS	X		
Florian KRAL	X	Thérèse DJE	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	Abs				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	Abs				
Caline DJIOWA	x				

Ordre du Jour	
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Compte-rendu du dialogue social
#3	- Vote du budget 2023
#4	Vote du tarif des épreuves EPS du BAC technologie STMG candidats extérieurs
#5	- Questions diverses
ITEM #1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
Résumé des discussions	
M.AIDAM donne lecture de l'ordre du jour et demande son approbation. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
ITEM #2	Compte-rendu du dialogue social
Résumé des discussions	
Suite à la réunion de dialogue social qui s'est tenue le 13 décembre 2022, Mme DJIOWA résume les demandes des représentants des personnels qui sont au nombre de cinq :	
<ul style="list-style-type: none">- Prise en charge de la carte de séjour au-delà des trois ans acquis<ul style="list-style-type: none">- Représentation des personnels au comité de gestion- Retour aux anciennes grilles salariales- Augmentation de 10 000 FCFA mensuelle de la prime de transport- Revalorisation salariale de 10% pour tous les personnels	
Les différents points ont été discutés un par un et suite aux discussions il en est ressorti les constatations suivantes :	
<ol style="list-style-type: none">1. Sur les cartes de séjour : ce point ne concernant qu'une partie du personnel, il a été décidé de regarder les pratiques des autres établissements et les représentants sont amenés à fournir une liste des personnes concernées.2. Sur la représentation des personnels au comité de gestion : il y aura possibilité d'invitation à l'initiative du comité de gestion sur des points particuliers seulement.3. Retour aux anciennes grilles salariales : les personnels demandent un retour même progressif aux grilles d'avant 2020, grilles créées suite à la difficile situation financière que traverse l'établissement et souhaitent que l'établissement fasse des économies sur d'autres points qu'ils se proposent de fournir. Le retour aux anciennes grilles n'est pas envisageable, la situation financière étant toujours fragile, le comité est en attente de leurs propositions sur les pistes d'économies.4. Revalorisation salariale de 10% pour tous les personnels : cette solution étant impossible, les membres du dialogue social ont proposé trois choix financièrement acceptables pour que le budget reste à l'équilibre. Les représentants ont ensuite demandé aux personnels leur préférence et ils ont opté pour une augmentation de salaire de 10%	

pour les agents d'exécution et une prime de transport augmentée de 10 000 FCFA pour tous les personnels.

ITEM#3	Vote du budget 2023
---------------	----------------------------

Résumé des discussions

Mme TOULET précise que c'est le même budget que celui présenté à l'AG mais avec une augmentation du point d'indice de la catégorie des agents d'exécution de 10% à la place de 3% et une augmentation de 10 000 FCFA mensuelle de la prime de transport

Lors de l'assemblée générale, un montant de 16 830 000 FCFA abondait le fonds de roulement du budget 2023 mais avec ces mesures, le résultat serait négatif à hauteur de 1 965 939 FCFA. Les réserves gardent un montant de 3 438 032 FCFA tout de même mais ce montant est prévisionnel et ne tient pas compte d'une baisse d'effectif.

M. AIDAM demande aux membres un vote de ce nouveau budget à présenter à l'AG :

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La date de l'assemblée générale est fixée au MERCREDI 18 JANVIER à 17H30 à l'école primaire.

ITEM#4	Vote du tarif des épreuves EPS du BAC technologique STMG candidats extérieurs
---------------	--

Résumé des discussions

M. THOMAS explique au comité de gestion que l'académie de NANTES a demandé que les élèves de l'école ALPHA passant un BAC STMG en FRANCE puissent passer les épreuves d'EPS au lycée français. 39 élèves sont concernés cette année. Le montant qui leur serait demandé est 50 000 FCFA.

M. AIDAM demande un vote du tarif des épreuves d'EPS pour ces élèves :

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#5	Questions diverses
---------------	---------------------------

Résumé des discussions

Deux points sont discutés en divers :

- La signature du protocole pour l'IRF
- Le remplacement d'un employé à la reprographie du LFL

Mme TOULET explique que l'établissement mutualisateur change de statut et disparaît, un Institut Régional de Formation est créé au 1^{er} janvier et Mme TOULET devient agent-comptable de cet institut. Un protocole définissant les conditions de la transformation de l'établissement mutualisateur en Institut Régional de Formation doit être signé par l'APELF. Il précise les documents financiers que la DAF doit produire ainsi que les conditions de transfert de trésorerie.

M. AIDAM demande au comité l'autorisation de signature de ce protocole

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

M. THOMAS annonce que l'employé travaillant au lycée français en qualité de reprographe a posé sa démission, deux solutions sont possibles soit un recrutement, soit un prestataire d'une société de service.

Après le choix des membres du comité d'avoir recours à une société de service, M. AIDAM demande un vote pour demander un personnel à une société de prestation de service pour ce poste jusqu'à la fin de l'année scolaire

VOTE	Nombre de votants : 7
Mainlevée	X
POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Fin de la réunion : 20h00

LE PRESIDENT



M. K. AIDAM

LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR

M. L. THOMAS